Manuel d’utilisation

CTC 10″-24″

Français

Hammer AG | Schnydersäcker 453 | 8262 Ramsen

+41 52 345 00 00 | info@hammer-tools.ch

À propos de cette notice

HAMMER TOOLS CTC 10″-24″, version de base. Installation, utilisation et entretien. Source : notice fournie, version JH202401.1.0 LNV, adaptée à la machine de base proposée. Lire entièrement avant utilisation et conserver avec la machine. Utilisation réservée aux personnes formées. Ne pas utiliser en atmosphère explosive.

Données de la machine de base du shop : serrage extérieur 10″-22″, intérieur 12″-24″, diamètre maximal 960 mm, largeur 3″-13″ (maximum 330,2 mm). Hammer Tools a confirmé la largeur maximale de 13″. La source inverse les intitulés de serrage et indique une autre largeur. Les dimensions et masses des autres versions ne sont pas reprises. Vérifier la plaque et la configuration réelle avant raccordement et utilisation.

Les figures conservées gardent leurs numéros ; les numéros omis concernent les variantes non incluses. Couleurs et détails peuvent différer. Les deux figures 26 sont distinguées par raccordement et détalonnage. Numéros des pédales selon la source : 13 mors, 14 détalonneur, 15 plateau. La machine de base illustrée comporte trois pédales et un pistolet de gonflage ; la variante à pédale de gonflage supplémentaire est exclue. Les avertissements sont traduits dans le texte ; les images facilitent leur reconnaissance.

Sommaire

1. Utilisation et caractéristiques

1.4 Composants et commandes

1.5 Signaux et autocollants de sécurité

1.6 Emplacement des avertissements

2. Transport, emplacement et déballage

2.2.3.1 Montage de la colonne

2.2.3.2 Montage du bras détalonneur

2.2.3.3 Unité de traitement d’air

2.2.3.4 Pot de pâte

3. Mise en service et essais

4. Préparation / 4.1 Détalonnage

4.1 Démontage / 4.2 Montage

4.3 Gonflage / 5. Entretien

5. Entretien et réglages

Annexe A : schéma 220 V

Annexe B : variante différente 380 V

1. Utilisation et caractéristiques

Ce démonte-pneus semi-automatique monte et démonte les pneus compatibles de voitures, utilitaires légers et motos. Pour les roues spéciales, utiliser uniquement des supports ou adaptateurs adaptés et agréés. Toute autre utilisation est exclue. Selon la source, les dommages dus à un usage incorrect ou hors domaine prévu ne sont pas couverts par la garantie.

Données du shop : serrage extérieur 10″-22″ ; intérieur 12″-24″ ; diamètre maximal du pneu 960 mm ; largeur 3″-13″ ; force de détalonnage annoncée 2700 kg ; pression de service 8-10 bar ; alimentation 230 V / 50 Hz / monophasée ; moteur 1,1 kW. Vérifier la plaque avant tout raccordement.

1.4 Composants et commandes

1 bras horizontal ; 2 tige verticale coulissante ; 3 manomètre de gonflage ; 4 poignée de blocage vertical ; 5 tête de montage/démontage ; 6 mors ; 7 plateau ; 8 colonne ; 9 vérin ; 10 unité de traitement d'air ; 11 pot de pâte ; 13 pédale d'ouverture/fermeture des mors ; 14 pédale de détalonnage ; 15 pédale du plateau ; 16 appui caoutchouc ; 17 pelle de détalonnage ; 18 bras détalonneur.

Risque d'écrasement : rester à l'écart du bras détalonneur. Ne jamais poser la main sur le pneu lorsque la tête est en position de travail. Ne pas introduire les mains entre pneu et mors ni entre détalonneur et bâti. Fermer les mors avant le détalonnage latéral. Actionner seulement lorsque mains et corps sont hors des zones de pincement.

1.5 Signaux et autocollants de sécurité

Porter lunettes, gants adaptés et vêtements ajustés. L’air comprimé, les saletés, liquides et débris projetés peuvent blesser les yeux. Tension électrique dans le bâti : l’utilisateur ne doit ni ouvrir les capots ni modifier les composants. Interventions internes réservées aux professionnels compétents. Protéger de la pluie, de l’eau et de l’humidité. La pression maximale d’alimentation de 10 bar n’est pas une pression de gonflage autorisée.

Lire et respecter tous les avertissements. Ne pas masquer les étiquettes. Remplacer immédiatement celles qui manquent ou sont illisibles ; ne pas utiliser entre-temps. Un usage incorrect peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

Risque d’explosion : ne jamais dépasser 40 psi (environ 2,75 bar) pendant la mise en place des talons ; respecter toute limite inférieure du fabricant du pneu ou de la jante. Après mise en place, ne jamais dépasser la pression recommandée par le fabricant. Ne pas se pencher ni passer les bras au-dessus du pneu ou de la jante. La machine ne retient pas une roue qui éclate.

Les dimensions pneu/jante doivent correspondre exactement ; vérifier leurs marquages. Ne pas monter si la taille est inconnue. Ne pas utiliser de pneu ou jante défectueux. Dégonfler complètement et retirer l’obus avant détalonnage. Enlever toutes les masses avant montage/démontage. Utiliser un lubrifiant adapté. Gonfler par impulsions courtes en contrôlant constamment la pression. Éloigner les tiers. Surpression, tailles incompatibles, défauts ou non-respect des règles peuvent provoquer l’éclatement.

1.6 Emplacement des avertissements

Le dessin situe les avertissements sur la colonne, la tête, la zone de serrage, le détalonneur et le bâti. Vérifier leur présence et leur lisibilité avant utilisation. Leur sens est expliqué à la section précédente. Respecter les marquages et protections de la machine réelle ; faire remplacer les étiquettes manquantes.

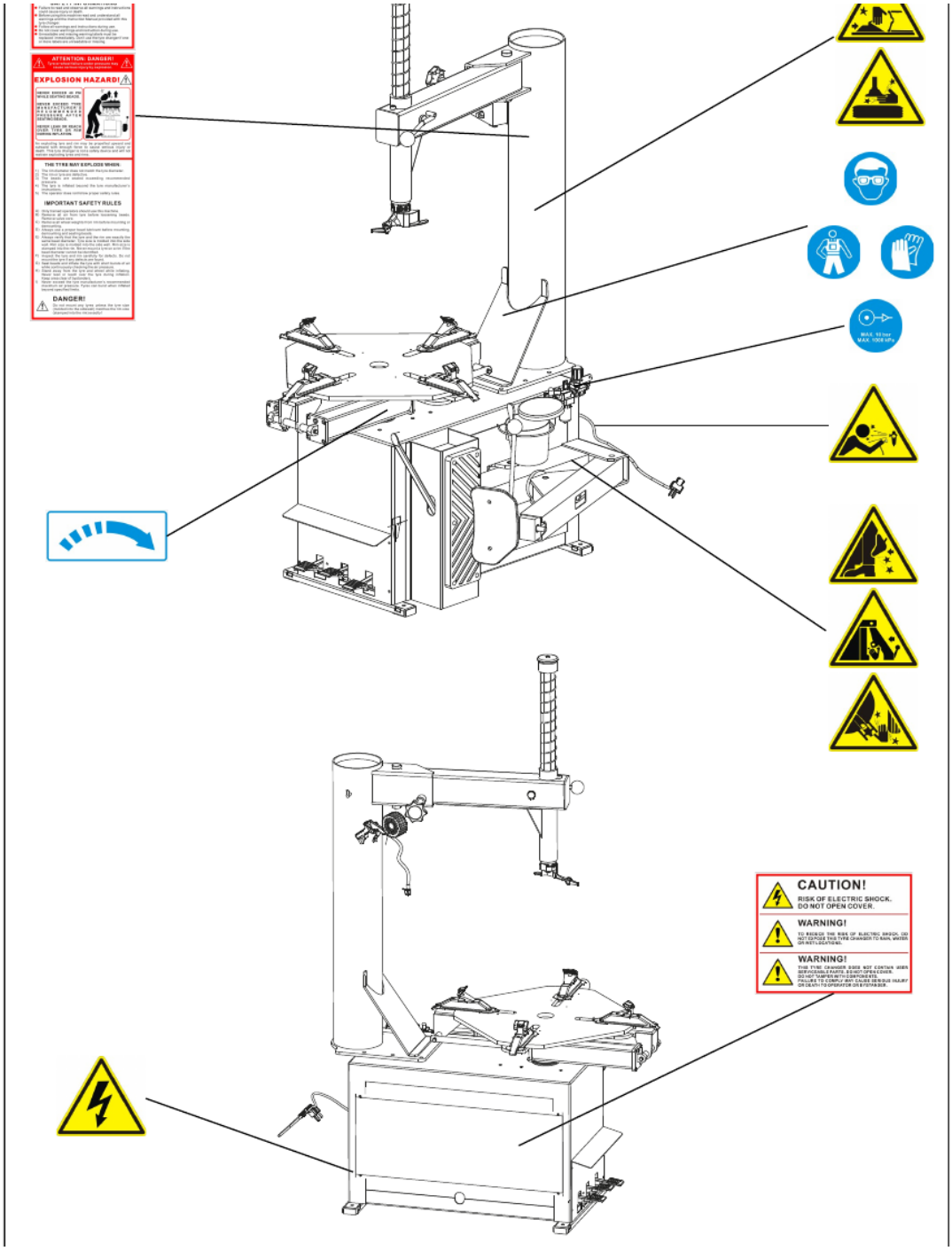

Fig. 1.6

2. Transport, emplacement et déballage

Transporter dans l’emballage d’origine en respectant ses repères. Utiliser un chariot élévateur de capacité suffisante ; introduire les fourches comme en figure 4. Température de transport indiquée : -25 à +55 °C. Protéger de l’humidité, des vibrations et des chocs.

Choisir un emplacement conforme aux règles locales, près des alimentations électrique et pneumatique adaptées. Prévoir tous les dégagements de travail. La source indique 500 mm à gauche, 700 mm à droite et 600 mm derrière. Respecter les exigences locales supplémentaires. La source évoque un auvent à l’extérieur, mais les avertissements interdisent pluie, eau et humidité : utiliser un lieu sec et suffisamment protégé.

Après déballage, contrôler état et présence de la machine et des accessoires. Signaler les dommages au revendeur. Éliminer emballages, clous, vis, bois, plastiques et cartons sans risque selon les règles locales. Porter des gants.

La colonne est livrée démontée. Sortir les cartons d’accessoires, le bras détalonneur et l’ensemble colonne pour le montage.

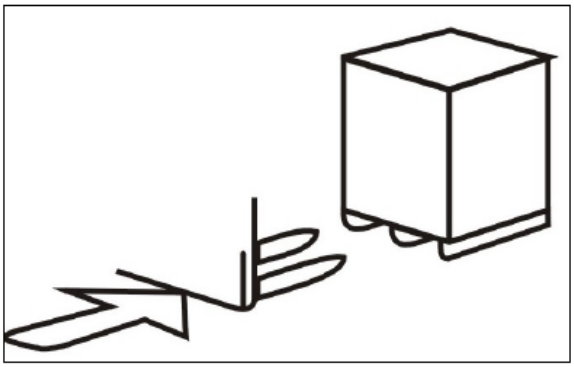

Fig. 4

2.2.3.1 Montage de la colonne

1. Positionner le bâti selon la figure 6. Retirer vis, rondelles élastiques et rondelles plates de fixation.

2. Poser la colonne, avertissement vers l'avant. Aligner les trous de l'embase et les taraudages. Remettre vis et rondelles ; serrer à 70 N·m avec une clé dynamométrique (figure 7).

3. Avant de desserrer la vis 8-2, bloquer la tige verticale 8-3 avec sa poignée. Retirer ensuite vis et capuchon 8-1. Une tige non bloquée peut tomber et provoquer blessures ou dégâts.

4. Placer le ressort sur la tige (figure 9). Remonter capuchon et vis. Visser la poignée de blocage dans la douille filetée du bras horizontal (figure 10).

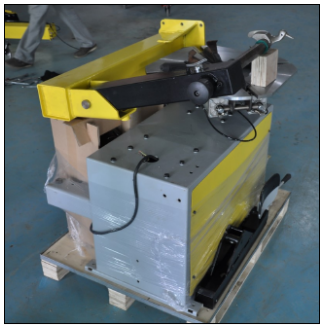

Fig. 6

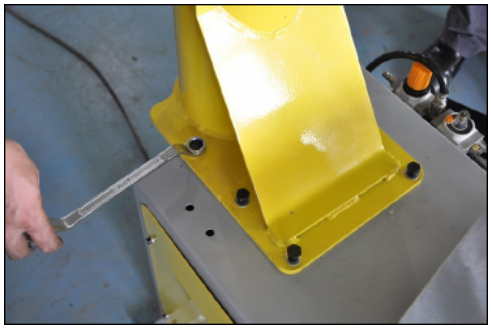

Fig. 7

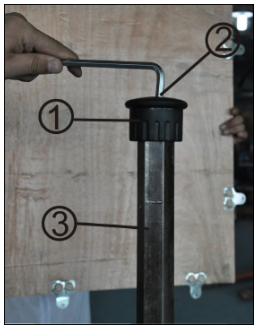

Fig. 8

Fig. 9

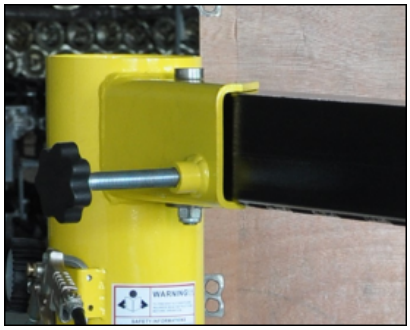

Fig. 10

2.2.3.2 Montage du bras détalonneur

Retirer l’écrou de blocage à l’extrémité de la tige du vérin (figure 11). Desserrer l’écrou du pivot et retirer le boulon ; conserver le ressort pour remontage.

Aligner la bague du bras avec le support du bâti. Insérer le boulon et bloquer l’écrou (figure 12). Passer la tige dans la bague coulissante, face représentée en figure 13 orientée vers l’extérieur. Remonter l’écrou en bout de tige (figure 14). Régler à 30-40 mm l’écart entre le bord de pelle et l’appui caoutchouc.

Accrocher le ressort (figure 15). Desserrer l’écrou de blocage de la pelle (figure 16), orienter celle-ci correctement puis resserrer (figure 17, page suivante).

Fig. 11

Fig. 12

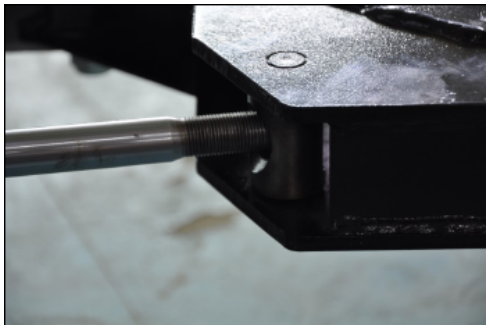
Fig. 13

Fig. 14

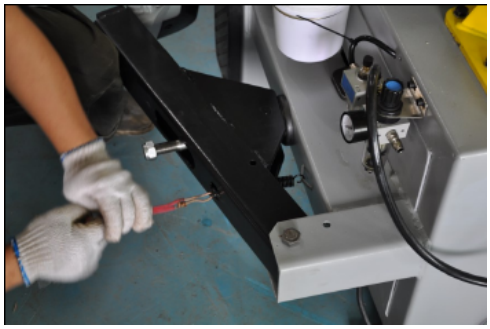
Fig. 15

2.2.3.3 Unité de traitement d’air

Montage réservé à un professionnel compétent. Une pression excessive peut blesser et endommager la machine. L’unité se trouve dans le carton d’accessoires.

Préparer un tournevis cruciforme et deux vis M4. Contrôler l’unité et nettoyer les raccordements (figure 18). La fixer de niveau sur la machine et serrer les deux vis (figure 19).

Raccorder d’abord le tuyau principal. Retirer le lien l’empêchant de rentrer dans le bâti. Brancher le tuyau sur A. Raccorder le tuyau du manomètre de gonflage sur B et serrer le raccord (figure 20, page suivante).

Fig. 16

Fig. 17

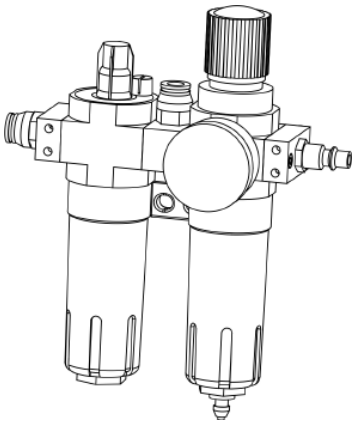

Fig. 18

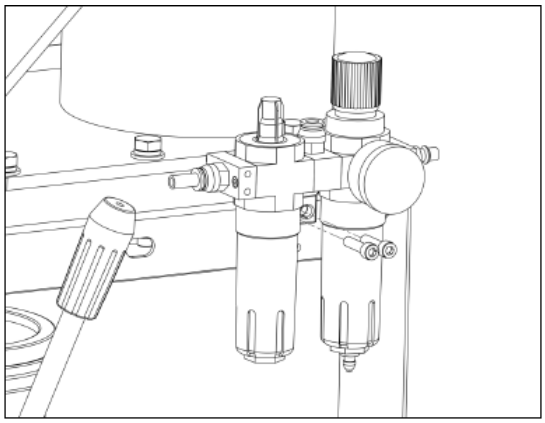

Fig. 19

2.2.3.4 Pot de pâte

Avant raccordement d’air, éloigner les personnes et retirer tout objet du plateau. Après montage des tuyaux, raccorder et vérifier l’étanchéité (figure 21). Continuer seulement sans fuite. Pression et débit d’huile sont réglés en usine ; ne pas les modifier arbitrairement.

Pot de pâte : insérer le support dans les deux trous à droite (figure 22), puis y placer le pot (figure 23).

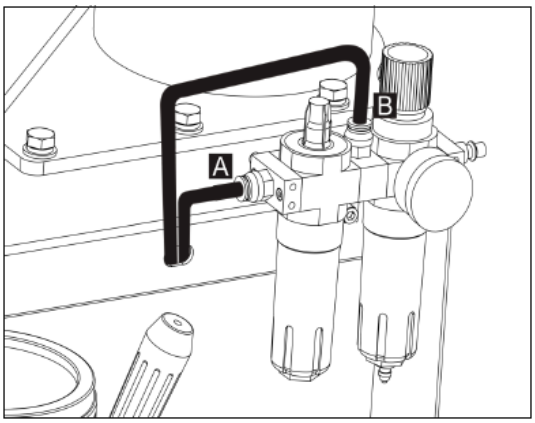

Fig. 20

Fig. 21

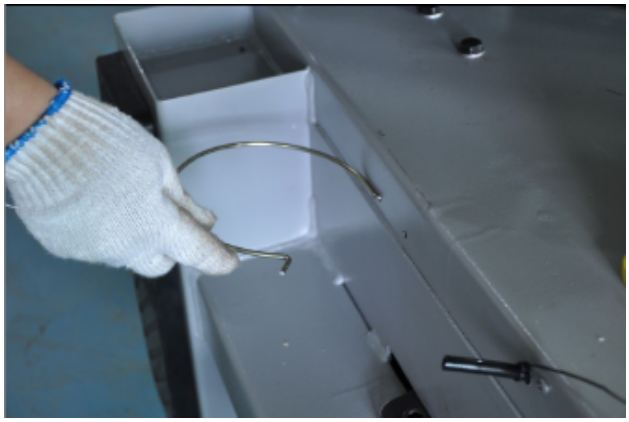
Fig. 22

Fig. 23

3. Mise en service et essais

Installer la machine entièrement et de façon stable au sol, puis la sécuriser contre les mouvements. Vérifier les fixations. Confier le raccordement électrique à une personne compétente, selon plaque et règles locales. Dégager la zone et vider le plateau avant mise sous énergie.

Toutes les pédales doivent être au repos. Raccorder l’air, vérifier les fuites (figure 26, raccordement) et une pression de 8-10 bar. Les mors s’ouvrent automatiquement au raccordement selon le réglage usine : dégager les zones de pincement.

Appuyer sur 15 : rotation horaire du plateau. Lever la pédale : rotation inverse. Appuyer sur 13 : fermeture des mors ; de légères impulsions permettent un mouvement progressif. Appuyer à nouveau : ouverture. Appuyer sur 14 : déplacement de la pelle ; relâcher : retour. En cas de fonctionnement différent, arrêter et faire contrôler.

Vérifier le lubrificateur : environ une goutte pour cinq à six actionnements selon la source. Une personne compétente peut corriger la vis de réglage si nécessaire ; ne jamais modifier arbitrairement les soupapes de pression ou sécurité. Avant entretien, couper courant et air puis purger la pression résiduelle.

Fig. 26

4. Préparation / 4.1 Détalonnage

Maintenir la zone propre et bien éclairée. Éloigner bijoux, vêtements amples et cheveux longs non attachés des pièces mobiles. Porter lunettes et gants adaptés. Lire tous les avertissements. Garder mains et corps hors des zones dangereuses pendant les mouvements.

Nettoyer et contrôler la jante ; retirer toutes les masses, y compris adhésives. Le pneu doit être propre, sec et sans dommage aux talons. Remplacer la valve caoutchouc ou le joint torique d'une valve métallique. Si une chambre est nécessaire, vérifier qu'elle est sèche et en bon état. Utiliser uniquement un lubrifiant de montage adapté. Dimensions pneu/jante exactement identiques.

Dégonfler entièrement et retirer l'obus avant détalonnage. Fermer les mors. Placer la roue entre pelle et appui. Positionner la pelle sur le talon à environ 2 cm du bord de jante, sans toucher celle-ci. Éloigner la valve de la pelle. Appuyer sur 14 pour décoller le talon (figure 26, détalonnage). Garder les mains à distance. Répéter en plusieurs points et sur les deux faces jusqu'au décollement complet.

Fig. 26

4.1 Démontage / 4.2 Montage

Serrer correctement la roue sur le plateau. Mettre la tige verticale en position. Régler le galet de tête à environ 2 mm de la jante pour éviter les rayures (figure 27), puis bloquer la poignée.

Soulever le talon par-dessus la tête avec un levier adapté. Tourner dans le sens horaire avec la pédale 15 jusqu'au dégagement du talon supérieur (figure 28). Pour un pneu à chambre, la source recommande la tête environ 10 mm à droite de la valve pour protéger la chambre. Retirer celle-ci délicatement si présente. Présenter et démonter le second talon selon la figure 29. Repositionner la roue seulement à l'arrêt, puis la resserrer correctement.

Montage : revérifier dimensions et état de jante. Serrer la jante et lubrifier les talons avec un produit adapté. Placer le talon au-dessus du guide arrière de la tête et sous l'autre côté ; maintenir la partie opposée dans le creux de jante (figure 30). Tourner dans le sens horaire avec 15 pour monter le talon inférieur.

Placer correctement la chambre si nécessaire, sans la pincer, puis monter le talon supérieur de même. Ne jamais mettre les mains entre pneu et mors. Ne pas modifier le régulateur interne.

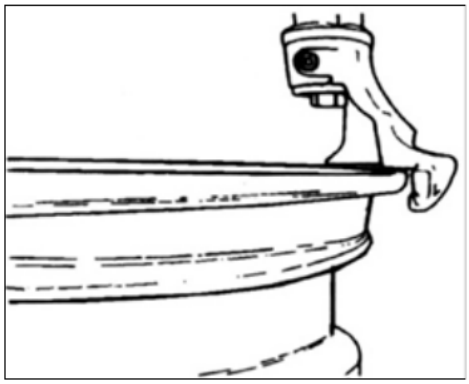

Fig. 27

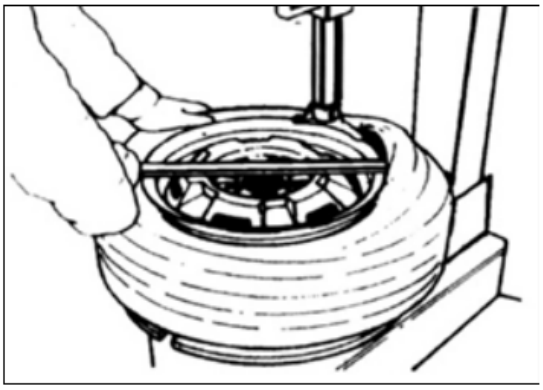

Fig. 28

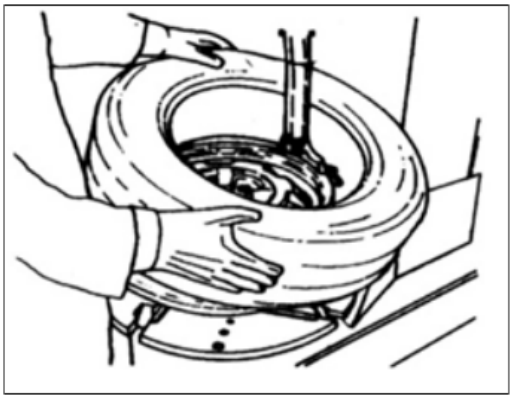

Fig. 29

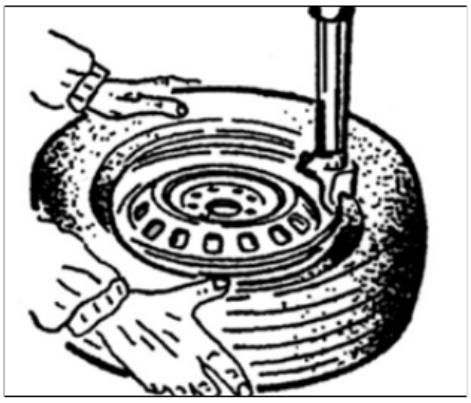

Fig. 30

4.3 Gonflage / 5. Entretien

Risque d’explosion : la machine ne comporte pas de dispositif retenant un pneu ou une jante qui éclate. Éloigner mains et corps, ne jamais se pencher au-dessus. Vérifier dimensions, état, assise des talons et limites de pression. Respecter la section 1.5 : au maximum 40 psi (environ 2,75 bar) pour asseoir les talons, ou toute limite fabricant inférieure. Ne pas confondre pression d’alimentation et pression du pneu.

Desserrer la roue du plateau et la positionner de façon sûre. Brancher le gonfleur sur la valve (figure 31). Procéder par impulsions courtes et prudentes, avec lecture constante du manomètre. Ne jamais dépasser les limites fabricant. En cas d’assise irrégulière ou d’anomalie, arrêter, dégonfler et faire vérifier la cause.

Entretien réservé au personnel formé. Avant toute intervention, couper courant et air, puis purger entièrement la pression résiduelle. Un entretien régulier est indispensable à la fiabilité. Maintenir machine et zone propres pour éviter l’entrée de saletés dans les pièces mobiles.

Contrôler régulièrement l’huile du lubrificateur d’air. Couper l’air et dépressuriser avant appoint ; la source prescrit SAE 30 pour ce lubrificateur. Ce n’est pas une prescription d’huile hydraulique. Nettoyer et lubrifier les pièces mobiles du plateau (figure 32). Vérifier raccords et vis, resserrer si nécessaire. Garder le bras horizontal propre et lubrifié (figure 33, page suivante).

Fig. 31

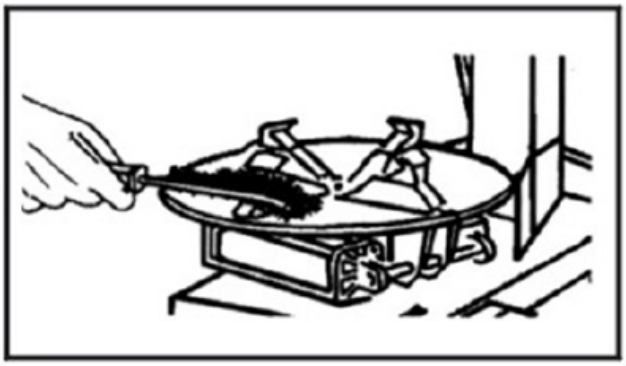

Fig. 32

5. Entretien et réglages

Huiler chaque semaine les surfaces de glissement et de friction selon la source. Prévoir un séparateur d'eau près du compresseur pour réduire l'humidité de l'air. Ne jamais nettoyer ni régler sous tension ou pression.

Courroie : contrôler la tension. Couper courant et air, purger. Retirer les vis et le panneau gauche. Corriger la tension avec l'écrou de réglage moteur (figure 34). La source ne donne pas de valeur numérique ; ne pas en inventer. Réglage par une personne compétente ; remonter le panneau avant utilisation.

Si la tige verticale ne se bloque pas : isoler courant et air, purger et enlever le capot supérieur. Faire régler par une personne compétente l'écrou près de la tige filetée ou la vis derrière la plaque de serrage, selon le montage réel et la notice. Fixer les capots, dégager la zone et rétablir les alimentations pour l'essai. La source indique une remontée de 3-4 mm de la tige lors du blocage. Ne pas utiliser si le verrouillage reste incertain.

Contact : Hammer AG, Schnydersäcker 453, 8262 Ramsen, Suisse. +41 52 345 00 00 · info@hammer-tools.ch · hammer-tools.ch.

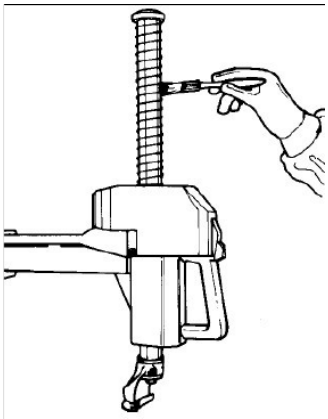

Fig. 33

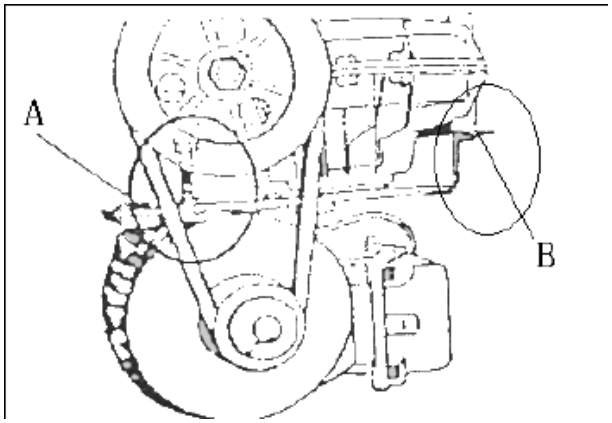

Fig. 34

Annexe A : schéma 220 V

Schéma original 220 V, 50/60 Hz, monophasé, 1,1 kW. Version du shop : 230 V / 50 Hz. Raccordement, diagnostic et réparation réservés aux électriciens qualifiés. Vérifier plaque, câblage réel et exigences locales. Isoler, empêcher toute remise sous tension et vérifier l'absence de tension avant travaux.

Légende : PE = conducteur de protection ; L = phase ; N = neutre ; M = moteur ; « Motor reversing switch » = inverseur de rotation moteur. Numéros de bornes, indications de conducteurs et circuit conservés selon la source. Le schéma ne remplace pas l'examen de la machine réelle.

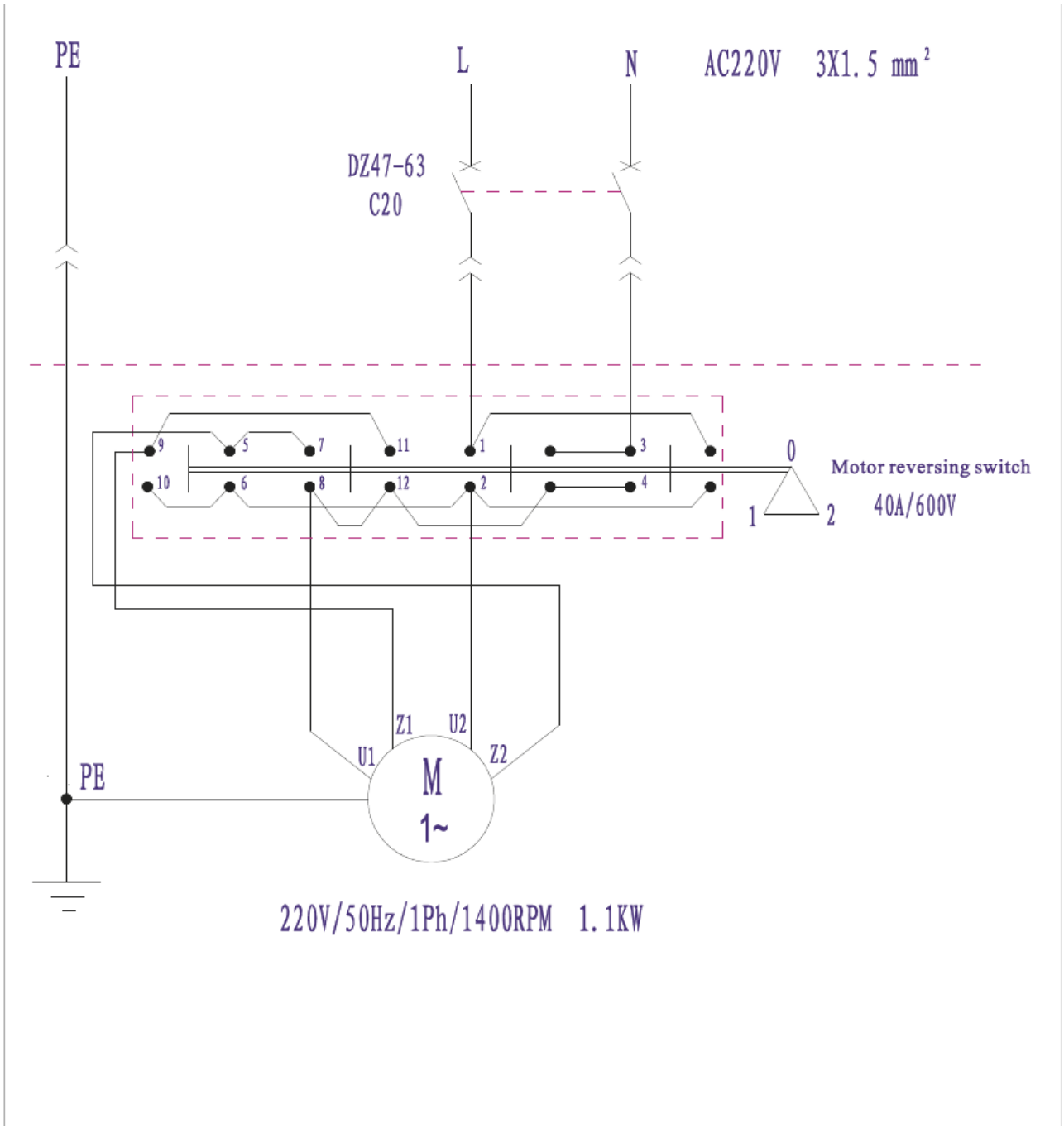

Fig. A

Annexe B : variante différente 380 V

Schéma original 380 V, 50/60 Hz, triphasé, 0,75 kW. Conservé uniquement pour l'intégralité de l'annexe source. Il ne s'applique pas automatiquement à la machine 230 V proposée et n'autorise ni transformation ni changement de tension. Utiliser seulement si plaque et configuration réelle correspondent explicitement.

PE = protection ; L1/L2/L3 = phases ; M = moteur triphasé ; « Motor reversing switch » = inverseur moteur. Travaux réservés aux électriciens qualifiés après consignation et vérification de l'absence de tension.

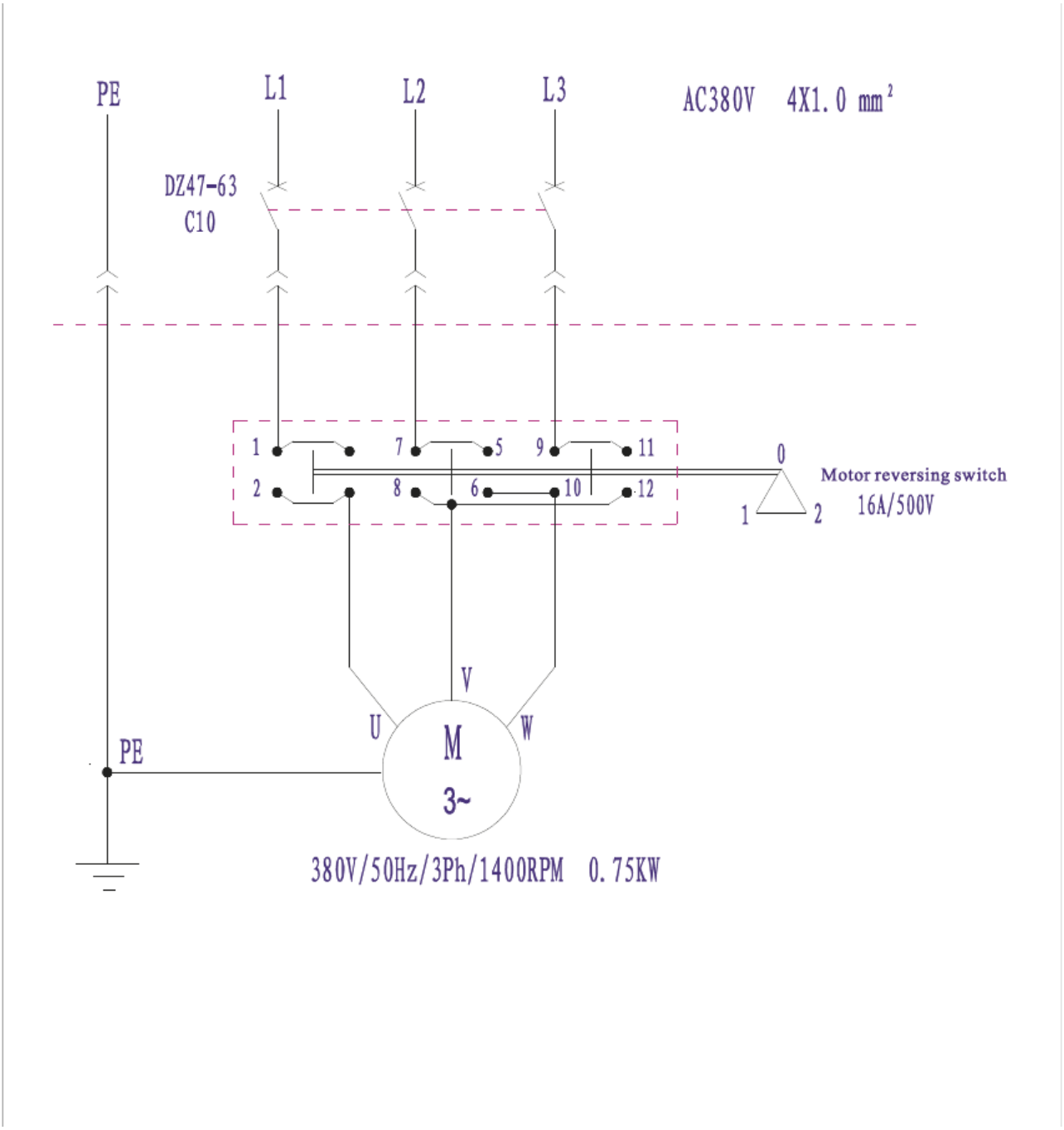

Fig. B